

Délibération du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique N° 2020-15

Assemblée Plénière du 15 octobre 2020

Election du Président, du Vice-Président et des membres du bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique

L'An Deux Mille vingt et le jeudi quinze octobre à neuf heures dix s'est tenue à la salle Emile MAURICE de l'hôtel de l'assemblée à Fort de France, la réunion Plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique.

Membres présents :

- Mme Marie-France TOUL, présidente du CEB, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Maryse PLANTIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE, représentant des collectivités territoriales (à partir de 11h50),
- M. Hugues TOUSSAY, représentant des collectivités territoriales,
- M. Arnaud RENÉ-CORAIL, représentant des collectivités territoriales,
- M. Emile GABRIEL, représentant des collectivités territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- M. Roland CATIMEL, représentant des distributeurs d'eau,
- M. Maurice MONTEZUME, représentant des pêcheurs en eau douce.
- Mme Arlette VIRASSAMY, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Antoine POUSSIER, représentant le préfet de Martinique,
- Mme Nadine CHEVASSUS, représentant le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- M. Jean-Baptiste MAISONNAVE, représentant le directeur de la mer,
- Mme Marie-Françoise EMONIDE, représentant le directeur de l'Agence régionale de santé,
- M. Olivier PERRONNET, représentant le directeur général de l'Office français de la biodiversité,
- M. Emmanuel THOUARD, délégué de l'IFREMER Antilles.

Membres ayant donné pouvoir :

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des collectivités territoriales, à M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE (à partir de 12h05),
- Mme Nadine RENARD, représentant des collectivités territoriales, à Mme Marie-France TOUL,
- M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE, représentant des collectivités territoriales à Mme Marie-France TOUL (jusqu'à 11h50),
- M. Marcelin NADEAU, représentant des collectivités territoriales à Mme Marie-France TOUL (à partir de 11h50),
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement, à M. Maurice MONTEZUME,
- Mme Angèle DAIRE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement, à Mme Arlette VIRASSAMY,

- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée, à M. Alex PAVIOT,
- Mme Anne-Lise TAILAME, personnalité qualifiée à M. Maurice MONTEZUME,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels à M. Jean-Baptiste MAISONNAVE,
- Mme Sophie BOUYER, directeur de la DAAF, à Mme Nadine CHEVASSUS,
- Mme Brigitte SCHRIVE, directrice de l'ONF, à M. Jean-Baptiste MAISONNAVE,
- Mme Marie-Michèle MOREAU, représentante du CELRL à Mme Nadine CHEVASSUS.

Membres excusés :

- M. Félix ISMAIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Jean-Baptiste ROTSEN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Emile GONIER, représentant des collectivités territoriales,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée, ayant donné pouvoir à madame BRASSY, absente.

Membres absents:

- M. Charles-André MENCE, représentant des collectivités territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des collectivités territoriales,
- Luc JOUYE de GRANDMAISON, représentant des collectivités territoriales,
- M. Fred SAMOT, représentant des collectivités territoriales,
- M. André LESUEUR, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Nina GRUBO, représentant la chambre de commerce et d'industrie,
- M. Éric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- M. Stéphane JÉRÉMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée.

Assistait de droit :

- Mme Michela ADIN - directrice de l'Office de l'eau - ODE.

Invités permanents :

- Mme Danièle MARIE-LOUISE, directrice grand cycle de l'eau à CAP Nord,
- M. Axel VILLARD-MAUREL, chef de service du Contrat de la grande baie à CACEM,
- Mme Johanna HIERSO, animateur du Contrat littoral sud,
- Mme Arielle PRIAM, représentant du service eau de la CTM.

Assistaient:

M. Christian PALIN – CAP Nord; M. Ludovic LOUIS – CAP Nord; M. Gerald BRINGTOWN – CAP Nord; M. David DOULIN – Ville du Lamentin; M. Loïc MANGEOT - ODE; Mme Gaëlle HIÉLARD – ODE; M. Laurent OLIVERES – ODE; Philippe QUEMART – DEAL; M. Christophe GROS - DEAL; M. Jean-Michel POUTIER – DEAL; Mme Laeticia PECOME – DM; M. Florian LABADIE – Créocéan; Mme Mélanie HERTEMAN – Nature & Développement; M. Pauline JANVIER – IREED; M. Jean-François BEAUNOL – Maire de Rivière-Pilote; Régine LOUIS-REGIS, DGS Ville de Rivière-Pilote; Mme Isabelle GERGON – DEAL; M. Charles CAILLET - DEAL; Mme Clémentine MONTANE - DEAL, Antoine ROFFIAEN – SEMAG

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 212-1, L. 213-13, L. 213-13-1, L. 371-3 et R. 213-50 et suivants.

Vu le décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer;

Vu l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement;

Considérant l'unicité de candidature pour les différents postes, le déroulement des élections et décomptes de leurs résultats qui est le suivant :

POSTE	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTANTS	SUFFRAGES	ELUS
Président	Marie-France TOUL	14	Unanimité	Marie-France TOUL
Vice-Président	Marie-Jeanne TOULON	14	Unanimité	Marie-Jeanne TOULON
2 Membres élus du Bureau	Alex PAVIOT	14	Unanimité	Alex PAVIOT Emile GABRIEL
	Emile GABRIEL	14	Unanimité	

Considérant la désignation du Préfet de la Martinique des 2 représentants désignés par celui-ci au bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité :

- le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Le Comité de l'eau et de la Biodiversité,

DÉCIDE

Article 1 : Madame Marie-France TOUL est élue à l'unanimité, Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

Article 2 : Madame Marie-Jeanne TOULON est élue à l'unanimité, Vice-Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

Article 3 : Monsieur Alex PAVIOT est élu à l'unanimité, membre du bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

Article 4 : Monsieur Emile GABRIEL est élu à l'unanimité, membre du bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique ;

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 15 octobre 2020.

La présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité

Marie-France TOUL